



# D'r Innlemer

Revue Municipale d'Informations

Octobre 2019 N°29

## Chers habitants

*La France a rendu hommage à son ancien Président de la République Jacques CHIRAC décédé le 26 septembre 2019.*

*Elu à la Présidence de la France en 1995 puis réélu en 2002, il connaît une grande carrière politique (précédemment 1<sup>er</sup> ministre, ministre, député européen, maire de Paris, président du RPR, député de la Corrèze ...).*

*Aujourd'hui les français retiennent essentiellement de ce personnage engagé son refus de la guerre en Irak, son côté bon vivant, proche du peuple, son amour du terroir, son discours sur les problèmes environnementaux commençant par la célèbre phrase « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs », sa passion de l'histoire des arts,...*

*Comme à chaque rentrée scolaire une pomme, fruit de saison et de proximité, a été offerte à chacun de nos écoliers et à leurs enseignantes avec un mot d'accueil et d'encouragement de la municipalité.*

*La loi « pour une école de la confiance » entrée en vigueur en juillet 2019 a abaissé l'âge de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans. L'effectif de l'école maternelle de notre village pour cette rentrée scolaire 2019/2020 n'a pas été impacté par cette loi.*

*La représentation de notre village au sein de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile sera modifiée lors du renouvellement des conseils municipaux de 2020. L'application stricte de la circulaire du 27 février 2019 du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, fait qu'un siège de moins sera attribué à notre commune tout comme pour Niedernai qui aura 2 et non plus 3 délégués communautaires compte tenu du poids démographique. Le conseil communautaire sera composé dans son ensemble de 26 membres pour les 6 communes dont 13 pour la ville d'Obernai.*

*Le conseil municipal d'Innenheim a acté sa désapprobation, dans sa délibération du mois d'août 2019, face à cette nouvelle mesure qui constitue une atteinte évidente au principe de libre administration des collectivités territoriales en général et des communes en particulier et mène in fine à une asphyxie des communes rurales.*

*Les travaux de pose des enrobés pour la voirie définitive de la rue des Fleurs sont quasiment terminés. Il convient de respecter l'arrêté portant interdiction de circuler et de stationner le temps de ces travaux pour éviter tout accident et faciliter la finition du chantier.*

*Le village a perdu un homme qui s'était fortement engagé pour la communauté, en toute humilité et discrétion. Monsieur Joseph GERLING s'est éteint le 2 août 2019 à l'âge de 88 ans. Présent dans le monde associatif, au conseil de fabrique, pour l'église il remonta l'horloge avant son automatisation, mais également conseiller municipal durant 4 mandats de 1965 à 1989. Au nom de la communauté villageoise, le Conseil Municipal lui a exprimé toute sa profonde gratitude pour ce long et indéfectible engagement.*

*Le dimanche 6 octobre a été célébrée la fête des récoltes en notre Église Saint Martin, ornée pour l'occasion de nombreux fruits et légumes généreusement offerts par nos maraîchers et jardiniers locaux. Tous ces "fruits de la terre" rejoindront l'Institut des Aveugles de Still pour être mitonnés puis dégustés par les résidents. C'est un bel exemple de partage et de solidarité.*

*Je félicite Monsieur Joël LESNIAK qui s'investit pour les enfants au sein du club de football et qui connaît une très belle dynamique. Je souhaite de beaux moments sur le terrain à cette section jeune de l'US Innenheim ainsi qu'à leur responsable et à toute l'équipe qui les entoure.*

Cordiales salutations,

Le Maire, Alphonse KOENIG

### **Ouverture de la nouvelle aile de la Mairie au public.**

Les travaux de l'extension de la Mairie se terminent dans les semaines qui viennent. L'ouverture au public est prévue début décembre.

### **Rentrée scolaire 2019-2020**

Le 2 septembre, 103 enfants ont regagné les écoles maternelle et élémentaire de notre Village. Malgré les contraintes budgétaires, la municipalité tient au maintien des crédits affectés aux écoles. Aussi le conseil municipal a décidé à l'unanimité de reconduire les montants alloués à savoir 25 € par élève au titre d'une dotation de fonctionnement (soit 2 575 € pour cette année scolaire), 300 € par classe pour la dotation bibliothèque (soit 1 500 €), participation au tiers des frais de transport à raison de 3 sorties par an, mise à disposition de photocopieurs, de cartouches d'encre et de ramettes de papier, prise en charge des entrées à la piscine compte tenu de l'inscription de la natation dans le programme des activités obligatoires, crédits « classe de découverte » de 5 € par jour et par élève pour des séjours dans le 67, 68 et 88. En tant que propriétaire des locaux scolaires, la Commune en assume les dépenses d'entretien et de fonctionnement (notamment pour le chauffage) et l'agent territorial spécialisé des écoles (ATSEM) fait partie du personnel communal.

N'oubliez pas de soutenir les prochaines collectes de vieux papiers, une benne étant mise à disposition 3 fois dans l'année. Le produit de cette collecte est intégralement reversé aux écoles d'Innenheim pour le financement de projets pédagogiques.

L'accueil périscolaire qui a ouvert en 2011 connaît un grand engouement de la part des familles. Les 50 places sont intégralement pourvues (enfants de 4 à 12 ans). Le bâtiment construit par la municipalité à cet effet à proximité immédiate des écoles offre un cadre harmonieux et de beaux espaces pour les activités proposées par l'équipe d'animation dynamique de l'ALEF.

### **Démolition et reconstruction des dépendances du presbytère.**

Le bâtiment du presbytère fait partie du patrimoine de notre village et de ce fait, son entretien est à la charge de la commune. Il s'avère que les dépendances du presbytère sont dans un état de vétusté avancée et menacent de s'effondrer.

Le conseil municipal, après un large échange, a décidé à l'unanimité, d'entreprendre la démolition de ces dépendances et leur reconstruction, soucieux de perpétuer la qualité patrimoniale.

Les travaux ont été attribués à :

- lot N°1, Gros-œuvre : Sté WEHREL de Valff pour un montant de € 35 989,50 HT
- lot N°2, Charpente : Sté Charpentes SCHULER de Barr pour un montant de € 13 377,25 HT
- lot N°3, Couverture/Zinguerie : Sté SECKLER d'Andlau pour un montant de € 16 842,70 HT
- lot N°4, Electricité : Sté Electricité MULLER d'Ottrott pour un montant de € 3 955,00 HT.

### **Signalisation.**

A des fins d'amélioration de la lisibilité et de la sécurité dans les rues de notre village, le Conseil Municipal a décidé la réalisation de travaux de rafraîchissement des peintures de signalisation horizontale, à savoir le marquage au sol des « passages-piétons », « Stop », « cédez le passage »...pour un montant de 2137,37 Euros HT.

Des panneaux complémentaires de signalisation verticale seront également installés, notamment rue de la liberté, pour signifier le rétrécissement de la chaussée et dans la ruelle du presbytère, pour interdire la circulation des cyclomoteurs. Les panneaux usagés indiquant l'entrée dans notre village seront remplacés.

### **Aires de jeux = air sans tabac.**

La Commune a signé une convention de partenariat avec le comité départemental de la ligue nationale contre le cancer, transformant l'aire de jeux à proximité de la salle polyvalente en un espace sans tabac. Un panneau y interdisant l'usage du tabac a été placé à cette occasion.

### **Fête patronale de la Saint Martin.**

Les paroisses d'Innenheim et de Zellwiller invitent tous les paroissiens de la communauté de paroisses à participer à la fête patronale de la Saint Martin, organisée à Zellwiller le 11 novembre prochain. La messe y sera célébrée à 10h30 (après les commémorations officielles devant le monument aux morts de Zellwiller).

A partir de 12h00, l'apéritif et le repas seront servis à l'espace socio-culturel de Zellwiller et proposés au prix de 20 Euros pour les adultes (10 Euros pour les enfants).

Les bulletins d'inscription vous ont été distribués, ou sont disponibles à l'église. Venez nombreux !

### **Réfection et remise en place du calvaire au croisement route de Barr et route de Duttlenheim.**

Le conseil municipal a décidé de faire restaurer et remettre en place le calvaire qui se trouvait à l'angle des routes de Barr et de Duttlenheim, que les anciens appellent « Schaalekrizz ». Ce monument en grès des Vosges fait parti du patrimoine historique de la commune.

Peut-être a-t'il vu partir vers la gare de Duttlenheim les jeunes hommes du village en route pour les fronts de la première guerre mondiale ; certains d'entre eux pour un départ sans retour.

Il a assisté aux passages répétés des bolides pétaradants de la course automobile de 1922.

Plus tard, il a été témoin des derniers combats de la seconde guerre mondiale à Innenheim, lorsque des soldats allemands ont tiré une roquette anti-char contre deux blindés de reconnaissance de la 2<sup>e</sup> DB qui ont riposté, blessant grièvement un des tireurs.

Le coût des travaux, confiés à l'entreprise Cossutta et fils de Barr, se monte à 8 628 € hors TVA.

### **Entretien des trottoirs et caniveaux.**

La Loi stipule que : « les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords. »

Cela concerne donc le trottoir et le caniveau bordant la propriété.

Le passage sécurisé des piétons doit être garanti. En cas de chute, la responsabilité pénale de l'occupant de la propriété est engagée, notamment en période hivernale en présence de neige ou de verglas.

Le balayage de ces espaces publics par les occupants des propriétés riveraines, prévu dans le texte de loi assure la propreté des lieux, mais limitera aussi le développement de mauvaises herbes qui, à terme, peuvent dégrader la voirie.

L'usage de désherbant a été très restreint pour les particuliers, mais un produit, à base d'extraits d'huile de colza, reste disponible en jardinerie.

Les plantations privées d'arbres ou arbustes, ne doivent pas empiéter sur le domaine public, ni créer de gêne pour la circulation. Un élagage au droit de la limite doit être effectué, au moins sur une hauteur suffisante pour éliminer tout risque de nuisance.

Au-delà des obligations légales, il s'agit d'une question de respect de soi-même et des autres membres de notre communauté villageoise.

### **Commémoration de toutes les guerres.**

Ce jour du souvenir commémore l'armistice de 1918 et rend hommage à tous les morts de toutes les guerres pour la France.

La cérémonie **aura lieu le 17 novembre à 10h45** devant le monument aux morts en présence des enfants des écoles et de la Chorale; elle sera précédée d'une messe à 9h30 en l'église Saint Martin d'Innenheim et sera suivie du verre de l'amitié à la salle multi-activités, rue des roses.

### **L'association « Bouchons Bonheur 67 ».**

Parc d'activités des acacias à Bischoffsheim.

L'association Bouchons Bonheur 67 récolte les bouchons et capsules afin de les recycler. La vente de ces bouchons aux entreprises de recyclage permet de venir en aide aux **personnes handicapées**. La collecte concerne les capsules plastiques, métalliques ou en aluminium ; les bouchons en liège ou silicone, etc. Le résultat de votre collecte peut être déposé à Bischoffsheim le samedi de 9H à 12H, dans les commerces participants, aux déchetteries de Krautergersheim et Obernai, ou à Innenheim chez RINN Eugène et BENTZ Jean-Marie. [www.bouchonsbonheur67.com](http://www.bouchonsbonheur67.com)

### **Subvention du Conseil Départemental du Bas-Rhin pour la plantation d'arbres fruitiers haute-tige.**

Le Département du Bas-rhin et la Fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin ont signé une convention qui permet d'obtenir une subvention pour la plantation d'arbres fruitiers haute-tige. D'un montant maximum de 16 euros par arbre et 50% du prix d'achat, cette aide est limitée à cinq arbres par bénéficiaire et par an. La copie de la facture d'achat est à joindre à un formulaire indiquant nom, prénom, adresse, coordonnées de la parcelle de plantation, et les caractéristiques des arbres. Il faut s'engager à entretenir les arbres et à suivre une formation (cours de taille, conférence ou autres actions organisées par la Fédération).

Plus de renseignements sur [www.fedearbo67.fr](http://www.fedearbo67.fr) ou auprès de Hervé BENTZ.

### Le gaz naturel à Innenheim.

Le Maire, Alphonse KOENIG et M. Didier JOST, Directeur Gérant de Gaz de Barr, ont officiellement signé, jeudi 10 octobre 2019, le contrat de concession pour la desserte en gaz naturel de la commune. Une réunion publique d'information avec Gaz de Barr, en collaboration avec la commune d'Innenheim, se tiendra le **vendredi 29 novembre 2019 à 19h30 à la salle multi activités.**

### Maisons fleuries.

Cette année encore, malgré la canicule, nombre de villageois ont fait preuve d'ingéniosité, de goût pour fleurir leurs maisons, cours, jardins,...donnant couleur et gaieté à notre village. Un jury composé de professionnels, conduit par Dominique Rosfelder, a sillonné les rues de la commune à la fin de l'été et déterminé les 10 lauréats qui seront récompensés lors de la réception des vœux du Maire. Le palmarès est le suivant : BENTZ Gérard (1<sup>er</sup> prix), GERLING Eugène (2<sup>ème</sup> prix) et GOEPP Claude (3<sup>ème</sup> prix).

### Les demandes de permis de construire suivantes ont été transmises au Service Instructeur « ATIP » :

- M. KUNTZMANN Jean-Marc : Pose d'un portail, 5, rue de la Scheer
- Mme RICHERT Marie-Paule : Remplacement de fenêtres en brique de verre par un châssis fixe en verre, rue de la Liberté
- M. TURECK Julien : Agrandissement de la terrasse, 3, rue des Jardins
- M. SITZ Claude : Création d'une pergola sur terrasse existante, 39, rue des Vosges
- M. RITTER Patrick : Ravalement de façade, remplacement des tuiles du toit avec création de 2 ouvertures, 23 rue de la Liberté
- M. LEININGER Jonathan : Création d'un auvent sur terrasse existante, 1 rue de l'Ehn
- M. MERLE Régis : Remplacement de la charpente et des tuiles d'une grange existante, fermeture d'une façade de la grange, 7, rue de la 1<sup>ère</sup> Armée
- M. JENNER Erwan : création de 3 fenêtres dans le toit, 16 rue du Général de Gaulle
- Mme BENTZ Marlène : Rénovation de la toiture et création d'une fenêtre de toit, 103 rue du Général de Gaulle
- Mme DOUPEUX Myriam : Réalisation d'une clôture, 2 rue de la Scheer
- M. KUHN Laurent : Réalisation d'une clôture, 12 rue de la Bruche
- M. BOTTI-BALLINGER Serge : Division du terrain avec création d'un lot à bâtir, 5-7 rue de la Bruche
- M. KEYES William : Construction d'une maison individuelle, 7 rue de la Bruche

### Manifestations du 15 octobre 2019 au 31 mars 2020.

|               |   |                              |
|---------------|---|------------------------------|
| 20 octobre    | : Marche d'Automne                            | ASCI                         |
| 26 octobre    | : Chasse aux bonbons                          | Amicale Sapeurs Pompiers     |
| 11 novembre   | : Fête de Saint Martin à <b>ZELLWILLER</b>    | Conseil de Fabrique          |
| 15 novembre   | : Don du sang                                 | Amicale des Donneurs de sang |
| 17 novembre   | : Commémoration au Monument aux Morts         | Commune                      |
| 24 novembre   | : Marché de Noël                              | Amicale Sapeurs Pompiers     |
| 29 novembre   | : Réunion d'information salle multi activités | Gaz de Barr                  |
| 30 novembre   | : Collecte banque alimentaire                 |                              |
| 8 décembre    | : Fête de Noël des Anciens                    | Commune                      |
| 17 décembre   | : Fête de Noël du Club de l'Amitié            |                              |
| 22 décembre   | : Concert de Noël                             |                              |
| 24 décembre   | : Messe de minuit, suivie du vin chaud        | Commune                      |
| 31 décembre   | : Réveillon de la Saint Sylvestre             | Union Sportive d'Innenheim   |
| 19 janvier    | : Cochonnaille                                | APPI                         |
| 25/26 janvier | : Théâtre Alsacien                            | Tennis Club d'Innenheim      |
| 7 février     | : Don du Sang                                 | Amicale des Donneurs de sang |
| 8 mars        | : Carnaval des enfants                        | Amicale Sapeurs Pompiers     |
| 21 mars       | : Soirée « Année 80 »                         | Union Sportive d'Innenheim   |
| 4 avril       | : Soirée « Loto »                             | Union Sportive d'Innenheim   |